



Association à but non lucratif « loi 1901 »
reconnue d'intérêt général

Mairie de Lépaud
5 place de la Mairie
23170 LEPAUD

SIRET: 843 959 867 00022
moustachat.asso@gmail.com

Bulletin d'adhésion

MOUSTACHAT a été créée pour protéger les chats, chattes et chatons errants de la maltraitance, la misère, les maladies et leur éviter la fourrière et l'euthanasie. Les plus sociables et les plus jeunes sont mis à l'adoption après avoir été soignés, vermifugés, déparasités, identifiés, primo-vaccinés voire vaccinés (c'est-à-dire rappel fait) et suivant leur âge, testés FIV/FELV et stérilisés.

Les adoptant(e)s de chatons ont l'obligation de les faire stériliser à l'âge de 6 mois.

Les moins sociables seront remis dans leur milieu naturel (si cela est possible et sans risques pour leurs vies), ou nous trouverons des sites appropriés. Nous les nourrissons et surveillons leur santé.

MOUSTACHAT étant reconnue d'intérêt général, votre cotisation d'adhésion est déductible des impôts à hauteur de 66% (les reçus fiscaux sont envoyés par mail courant mars ou avril de l'année suivante). **La cotisation annuelle minimum est de 20 €.**

Lorsque vous versez une cotisation de 30 €, votre réduction d'impôts est de 20 €. Vous aurez donc déboursé 10 € nets

(le montant de votre adhésion est à porter en page 4, rubrique 7, case UF de votre déclaration de revenus)

Quelques exemples de l'utilité de vos dons en pratique :

- 40 € permettent de nourrir un chat pendant 2 mois,
- 90 € permettent de stériliser une femelle,
- 100 € permettent la prise en charge et les soins d'un chat qui a été maltraité.

✂.....

Bulletin d'adhésion à envoyer à **MOUSTACHAT**, par courrier

(prière d'inscrire le nom et l'adresse en majuscules)

Je soussigné(e).....

Adresse complète :

.....

Mail : Tél. :

désire adhérer à l'association **MOUSTACHAT** en versant une cotisation de :€

et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un chèque bancaire ou postal libellé au nom de **MOUSTACHAT**.

Fait à, le20.....

Signature